VILLE DE
MONTRÉAL-OUEST

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire qui se tiendra mardi le 27 juin 2023 à 20h00, le Conseil municipal statuera sur trois demandes de dérogation mineure au règlement de zonage 2020-002 de la Ville de Montréal-Ouest pour les immeubles suivants :

Premier Endroit concerné

Adresse : 451 Brock Nord
Numéro de matricule : 9235-54-1472-0
Zone : RA-1

Nature de la première demande et effet de la dérogation

Régulariser la marge de recul avant du bâtiment principal, qui est de 4.34 mètres au lieu du minimum requis de 4.57 mètres dans cette zone, tel que prévu à l'article 3.2.2 du règlement de zonage selon la grille de spécifications applicable. L'acceptation de la demande aurait donc pour effet de réduire la norme de 0.23 mètre.

Deuxième endroit concerné

Adresse: 95 Easton
Numéro de matricule: 9334-34-0809-7-0
Zone: RB-7

Nature de la deuxième demande et effet de la dérogation

Permettre la construction d'un agrandissement arrière du bâtiment principal avec un toit dont la pente est inférieure au minimum dans cette zone de 3:12 suivant l'article 3.3.8 du règlement de zonage, ce qui aurait pour effet de ne pas tenir compte de cette norme

Nature de la troisième demande et effet de la dérogation

Permettre l'utilisation de matériaux de parement visés aux paragraphe 3 et 4 du premier alinéa de l'article 3.3.2 du règlement de zonage, au-delà des proportions existantes sur la surface extérieure du bâtiment principal, telles que permises par le deuxième sous-alinéa du paragraphe 1 du second alinéa de cet article. L'acceptation de cette demande aurait donc pour effet d'augmenter ces proportions de 32% à 38%, soit une augmentation de 6%.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut transmettre ses observations au Conseil municipal concernant cette demande avant 16h30 le 27 juin, en écrivant à l'adresse : communications@montreal-west.ca ou en faire part lors de la séance.

Fait à Montréal-Ouest, ce 7 juin 2023.

Claude Gilbert

Greffier